

---

**Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline  
parlementaire, Le lundi 7 avril 2025 à 19h, Espace Quatre Cents, 100, Quai  
Saint-André, salle 320**

---

**PRÉSENCES :**

M. Jocelyn Gilbert	Président (2025)
Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2026)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2025)
M. François Lefebvre	Administrateur (2025)
Mme Andréanne Bernier	Administratrice (2025)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2025)
Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
M. Jean-Philippe Boivin	Administrateur (2026)
M. Daniel Riverin	Administrateur coopté (2025)

**ABSENCES :**

M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
---------------------	-----------------------

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M. Denys Watters	Administrateur, Comité de Citoyens du Vieux-Québec
M. Richard Samson	Directeur général, SDC Vieux-Port
Mme Chantale Émond	Gestionnaire à la Table de concertation du Vieux-Québec

Vingt-cinq personnes assistent à l'assemblée.

## **Ordre du jour**

**1. Ouverture de l'assemblée.**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

**4. Rapport annuel et états financiers 2024**

- Présentation du rapport annuel
- Présentation des états financiers
- Période de questions et commentaires du public
- Adoption du rapport annuel et des états financiers
- Nomination des signataires des états financiers

**Commentaires et questions des citoyens.**

**5. Période d'information de la conseillère municipale**

**6. Période de questions et commentaires du public**

**7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 avril 2024.**

**8. Explications du processus d'élections**

- Présentation du déroulement des élections
- Appel de candidatures
- Présentation des candidats
- Scrutin

**9. Levée de l'assemblée**

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Jocelyn Gilbert souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

La présentation de l'historien M. Samuel Venière n'aura pas lieu, car ce dernier a eu des ennuis de santé. L'ordre des points est modifié : la présentation du rapport annuel, son adoption ainsi que celle des états financiers seront traitées au point 4. L'adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 avril 2024 sera traitée au point 7. Le processus d'élection des nouveaux administrateurs sera traité au point 8.

**Ainsi modifié, l'ordre du jour est PROPOSÉ PAR Mathieu Laroche-Casavant ET DÛMENT APPUYÉ PAR Farrah Bérubé.**

### 4. Rapport annuel et états financiers 2024

- **Présentation du rapport annuel**

Jocelyn Gilbert présente le rapport annuel de façon générale en présentant les axes prioritaires que le Conseil a développés durant l'année. Ces axes se sont structurés à partir des cinq thèmes choisis dans le plan d'action de la *Table de concertation du Vieux-Québec* ([la table de concertation](#)). Le conseil de quartier y a participé activement avec d'autres partenaires institutionnels.

**Ces cinq axes prioritaires sont :**

- La mobilité et la sécurité routière
- L'habitation
- Le tourisme autrement et la gestion des grands événements
- Les commerces et les services de proximité
- La qualité du milieu de vie

**Certains administrateurs sont invités à partager les réalisations des thèmes pour lesquels ils se sont engagés.**

## 1 - Farrah Bérubé, vice-présidente, présente la « Mobilité et la sécurité routière ».

La sécurité routière demeure une priorité absolue pour le conseil d'administration. Au cours de la dernière année, le Conseil a travaillé à :

- La sécurisation des abords des écoles et des garderies.
- L'installation d'arrêts obligatoires et de bollards de protection aux abords des écoles *Ursulines* et *Petit Séminaire*, ainsi qu'à la garderie *Les Petits Murmures*.
- Le projet « **Des lieux plus sécuritaires et conviviaux autour de l'École des Ursulines de Québec** », mené en collaboration avec le *Comité de parents* de l'école, a bénéficié d'une subvention totale de 6 000 \$ de la Ville de Québec, répartie à parts égales entre le *CQVQCBPC* et le *Comité de parents*.

Des actions concrètes ont été réalisées comme le marquage au sol dans la cour de l'école pour sensibiliser les élèves aux règles de conduite à vélo ou encore la réduction de la vitesse intramuros à 20 km/h.

Le Conseil rencontre le Service de police de la Ville de Québec (*SPVQ*) deux fois par an afin de faire part de ses attentes en matière de contrôle de la vitesse et des nuisances sonores causées par les véhicules bruyants. Le travail se poursuit pour trouver des solutions et ainsi assurer la sécurité et la fluidité de la circulation.

Farrah souligne aussi les démarches amorcées quant à la réduction de la vitesse sur le boulevard Champlain et l'atténuation de la circulation du camionnage lourd autour du *Port de Québec*.

## 2. Jocelyn Gilbert, président, présente le volet « Habitation ».

Le conseil de quartier a déposé huit recommandations à la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)** visant à alléger certaines obligations imposées aux propriétaires.

La difficulté croissante pour les propriétaires du Vieux-Québec d'obtenir des protections d'assurances adéquates à prix raisonnable a retenu toute son attention. Des propositions et réflexions ont été soumises à la Ville. Le dossier chemine bien.

La Ville fait de grands efforts pour ramener 500 résidents dans le quartier avec des projets en construction et d'autres en évaluation.

Les administrateurs apprécient l'effort de la Ville à acquérir des immeubles pour en assurer la vocation et la mise en place de programmes de subvention.

### **3. Claudia Bennicelli, administratrice, présente le thème « Tourisme et Grands événements ».**

Claudia souligne la collaboration avec le **CCVQ**, et la communication régulière avec le **Bureau des grands événements (BGE)**. Les discussions portent sur des enjeux liés à la tenue des nombreux événements dans le Vieux-Québec, le Vieux-Port et sur la Colline parlementaire. Les interventions portent sur plusieurs thèmes, tels que :

- La gestion du niveau sonore des événements.
- Les impacts sur la circulation et l'accessibilité au quartier.
- La négociation d'avantages pour les citoyens (ex. : laissez-passer).
- La valorisation de la culture francophone.

La préoccupation des administrateurs est de minimiser les aspects négatifs et préserver la qualité de vie. Des projets comme celui déposé sur les artistes de rue, en témoignent.

Le président souligne l'écoute du *Carnaval de Québec* et de l'*Agora*. Le Conseil de quartier a trouvé des gens soucieux de présenter des événements à la portée de tous, en maintenant un niveau sonore acceptable lors de la tenue des événements.

Lorsque le *Triathlon* a eu lieu, faute de sensibilisation, il y a eu beaucoup d'irritants quant à la circulation et à la pollution sonore. Les interventions du Conseil contribuent à éviter un tel état de fait.

### **4. Le président présente les gestes posés sous le thème « Commerces et services de proximité ».**

Le projet d'amener des résidents dans le Vieux-Québec est intrinsèquement lié à la présence de services de proximité accessibles et surtout l'ajout d'une épicerie digne de ce nom. La Ville y travaille très fort avec le soutien du Conseil.

### **5. Qualité de vie, thème présenté par Jocelyn Gilbert.**

Les membres du Conseil ont collaboré au dépôt d'un [rapport complet sur l'environnement sonore dans le Vieux-Québec](#), qui aborde les principales sources de nuisances, notamment :

- L'amplification sonore lors des grands événements.
- Le volume élevé des artistes de rue.
- L'usage excessif de caisses de son à l'entrée des commerces.
- Le bruit des véhicules bruyants (autos et motos).

Le respect des espaces de stationnement sur rue et hors rue dédiés aux résidents constitue une priorité pour le conseil de quartier.

### **Nadia Leclerc, trésorière, présente le comité de cohabitation.**

Le comité, en collaboration avec des organismes communautaires, se penche sur la cohabitation entre les habitants et commerçants du quartier avec les personnes marginalisées ou en situation d'itinérance.

Des gestes d'incivilité et des problèmes de bruit sont souvent dénoncés ; le comité cherche des solutions pour améliorer la cohabitation. Il tente aussi de développer chez les citoyens des approches plus harmonieuses face aux gens marginalisés. Il reste qu'il manque des travailleurs de rue et qu'on doit composer avec la situation.

En aparté, le président présente le travail en cours pour faire avancer le dossier des débordements du fleuve sur la rue Dalhousie pour éventuellement régler la problématique. Le quai Chouinard est le seul quai qui appartient à la Ville; des travaux sont en cours. Le Gouvernement fait une révision des zones inondables. La Ville pourra ensuite faire avancer davantage ce dossier à la suite de cette révision.

Remerciements au *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* et à son président, M. Michel Massé pour sa collaboration soutenue et fidèle. Comme le quartier est le seul à partager le territoire avec quatre SDC, les administrateurs ont choisi de travailler en collégialité plutôt qu'en opposition.

M. Gilbert souligne la grande collaboration de la conseillère, Mme Mélissa Coulombe-Leduc qui apporte de nombreuses réponses aux préoccupations du Conseil. Il remercie aussi Mme Chantale Émond, gestionnaire à la *Table de concertation du Vieux-Québec* pour sa collaboration régulière.

Enfin, des remerciements sont partagés à tous les collègues qui travaillent fort en dépit de leur vie personnelle et de leur emploi du temps chargé. Bravo pour leur engagement dans la communauté !

Les administrateurs suivants ne renouvelleront pas leur mandat. Le président tient à les remercier personnellement.

**Daniel Riverin**, pour son aide précieuse dans les relations avec le *Port de Québec* et sa préoccupation liée à la sécurité routière.

**Andréanne Bernier**, pour son travail sur la sécurité routière, le paysage visuel, les rappels de l'importance de la gestion des matières résiduelles, enjeu qui représente tout un défi !

Finalement, **Jean-Philippe Boivin**, pour avoir mis de l'avant le dossier de l'assurance des immeubles.

#### **Questions et commentaires des citoyens :**

- Le directeur général de la SDC, M. Samson, souligne que le projet conjoint, Pollution sonore, et les rencontres avec les instances de la Ville ont permis de réguler la situation et ont évité d'avoir recours au 311. Il dépose deux projets qui avancent rondement : le premier concerne la rue Sous-le-Cap et un projet de signature visuelle pour le quartier. Si le financement est approuvé, le conseil de quartier sera consulté.
- Une citoyenne dénonce la pollution sonore générée par les trompettes utilisées par les « carnavaleux »; le commentaire sera relayé.
- Une résidente de la Colline parlementaire s'interroge sur la gestion globale des stationnements et sur le contrôle de la vitesse des véhicules. Y a-t-il des mesures spécifiques concernant exclusivement la Colline parlementaire ?

Le Conseil a proposé l'implantation d'une surveillance accrue surtout les longues fins de semaine et lors de grands événements. Il renouvellera sa proposition au printemps. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un dossier difficile en raison de l'achalandage élevé. De nombreuses discussions conjointes ont lieu avec les organisateurs des événements et la Ville.

Lors du *Festival d'été de Québec*, est-il possible de faire des interventions pour mieux encadrer le niveau sonore des grandes scènes à proximité de la Colline parlementaire ?

Des rencontres de sensibilisation ont permis une amélioration, notamment lors des pratiques et tests de son en après-midi. On sent une meilleure écoute de la part des organisateurs.

Si la Ville désire amener des familles y a-t-il eu des réflexions pour assurer l'accès à une école publique dans le quartier ?

Le quartier possède une école de quartier, *l'École St-Jean-Baptiste* et le transport scolaire est assuré. Farrah Bérubé souligne la présence du CPE qui favorise les enfants du quartier.

- Bravo pour la présentation. Les citoyens apprécient ce son de cloche. La résidente suggère de conserver la formule de présentation pour inciter les résidents à rester à l'affût des dossiers. Elle aimerait qu'on accorde plus de temps de parole lors des rencontres mensuelles pour réfléchir et discuter des enjeux et des préoccupations des résidents afin d'inciter davantage à la mobilisation citoyenne.

Il est toujours possible de laisser son courriel et de s'abonner à l'Infolettre, de rejoindre la page Facebook du conseil de quartier. Le quotidien virtuel [Mon Vieux-Québec](#) publie fréquemment des articles qui rendent compte des dossiers suivis par le Conseil et des actions posées.

Le conseil de quartier fait partie de la charte de la Ville et joue deux rôles : donner son opinion sur les changements réglementaires comme le zonage et être à l'écoute des citoyens et de leurs besoins.

Le *Comité de Citoyens du Vieux- Québec* est un électron libre, créé il y a 50 ans. Ses membres peuvent être plus revendicateurs. Ce regroupement de citoyens se mobilisent pour faire avancer des dossiers. Il en existe trois semblables dans la ville de Québec.

La citoyenne est invitée à écrire ses idées ou à en faire part de vive voix aux administrateurs. Possibilité d'écrire aussi un courriel via le site de la Ville.

- On approuve le projet d'attirer de nouveaux résidents, mais l'abordabilité des logements reste un problème important.  
Le constat sur l'abordabilité est partagé; la Ville a besoin de tous les types d'offres. C'est pourquoi elle a acheté des sites dans le Vieux-Québec pour mieux contrôler le genre d'habitation qui sera construit. Par exemple, l'Îlot St-Vincent qui fait partie du site patrimonial, bien que situé dans le quartier St-Jean-Baptiste, deviendra une coopérative de logements avec un CPE. La Ville a fait aussi l'acquisition de l'École St-Louis-de-Gonzague et du Foyer Nazareth; elle est en voie d'acquisition de d'autres bâtiments.
- Pollution sonore : Mme Coulombe-Leduc partage qu'un rapport a été déposé en janvier 2024, suivi par des interventions d'équipes de la Ville qui ont mesuré le niveau de bruit. Des premiers gestes seront posés par la Ville. Elle affirme que le thème « Qualité de vie » de la Table de concertation est lié à l'atténuation de la pollution sonore.
- Merci d'avoir géré la présence de chiens autour de la garderie.
- Rappel que l'affichage doit s'accorder avec le caractère patrimonial du quartier. Certains commerces sont toujours délinquants. Mme Leduc note que des amendes et des constats de non-conformité sont émis et que parfois, le délai peut être long.
- Il existe déjà des espaces de stationnement souterrain réservés, mais il y a une liste d'attente. La gestion ne vient pas de la Ville mais de la société qui opère ces stationnements publics. La conseillère l'a pris en note. Des vignettes annuelles sont disponibles à la Place d'Youville. La conseillère note l'importance d'offrir plus d'espaces aux résidents.
- Il semble que le problème de la vitesse automobile sur la rue Champlain ne se règle pas. La conseillère mentionne que des requêtes doivent être déposées au 311. Les citoyens préoccupés peuvent lui faire parvenir le numéro de leur(s) requête(s); le nombre de plaintes attirera davantage l'attention de la Ville et lui facilitera la tâche pour faire progresser les dossiers.
- **Présentation des états financiers**

**Nadia Leclerc, trésorière**

Nadia partage les principaux éléments des états financiers tels que déposés dans le rapport annuel 2024.

*NB : Le rapport annuel du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire est disponible sur le [Site de la Ville de Québec](#)*

- **Adoption du rapport annuel et des états financiers**

**RÉSOLUTION CA-25-04-07-03; Adoption du rapport annuel et des états financiers**

L'adoption du rapport annuel et des états financiers est **PROPOSÉE PAR** Andréanne Bernier **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

- **Nomination des signataires des états financiers**

La nomination de Nadia Leclerc et Jocelyn Gilbert comme signataires des états financiers est **PROPOSÉE PAR** François Lefebvre et **DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

**7. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 avril 2024.**

Jocelyn fait la lecture du procès-verbal en partageant les points les plus importants.

L'adoption du procès-verbal du 8 avril 2024 est **PROPOSÉE PAR** Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

**5. Période réservée à la conseillère municipale. Mme Mélissa Coulombe-Leduc.**

-Mélissa tient à remercier Daniel, Jean-Philippe et Andréanne pour leur engagement et le temps consacré au conseil de quartier.

-Travaux ruelle de l'Ancien-Chantier et Place de Namur.

La conseillère a soulevé la difficulté à accéder à la piste cyclable conduisant à la basse-ville, le tronçon y menant se retrouvant sur un sens unique jugé peu sécuritaire. Lors des travaux exécutés à la Place de Namur, un tronçon sera donc ajouté cet été pour relier la côte du Palais à l'îlot du Palais !

- En lien avec le paysage sonore, tel que mentionné précédemment, de premiers gestes seront posés cet été et échelonnés ensuite.

- Le 8 avril la nouvelle saison du programme À Vélo sera communiquée.

- Un travail avec un comité composé de citoyens du Cap-Blanc a permis à la Ville de mettre en place des gestes pour diminuer la vitesse sur la rue Dalhousie et le boulevard Champlain. Des annonces sont à venir.

- Un projet-pilote est dans les cartons pour faire suite au dossier propreté et tester des gestes qui amélioreront la gestion des matières résiduelles. Si l'expérience est concluante, ce projet pourrait être réalisé à plus grande échelle.

- Le bâtiment qui abritait l'Auberivière, sera reconverti en unités d'habitation. Comme c'est un bâtiment patrimonial, les coûts de transformation seront plus élevés ce qui affectera l'abordabilité des logements. Cependant, le côté patrimonial du lieu sera préservé.

-La rue Sous-le-Cap présente un niveau de désuétude avancée faute d'infrastructures souterraines. La Ville priorise présentement la réfection d'infrastructures existantes. C'est un dossier important sur lequel il faudra revenir.

-Le projet « Apaisement de la circulation » vit sa troisième année, année de consolidation plutôt que d'expansion. La conseillère rappelle la réduction de la vitesse intramuros à 20 km/h et l'ajout de deux seuils de ralentissement qui seront installés sur la rue Ste-Geneviève. Le quartier latin sera désigné zone de rue partagée dans son entièreté et cela toute l'année. On vient formaliser un état de fait, étant donné l'impossibilité d'avoir des trottoirs de 1,75 m dans plusieurs rues.

## 9. Commentaires et questions des citoyens

- L'administratrice Andréanne Bernier s'inquiète du nombre croissant de graffitis. Elle a monté un dossier et a déposé une requête au 311. On lui a signifié que tous les voisins ou résidents concernés devaient signaler individuellement le problème. Un service de nettoyage gratuit est disponible. Le document contenant des photos de plus d'une trentaine d'immeubles touchés a été partagé à la conseillère municipale. L'intervention doit être rapide sur les bâtiments touchés pour éviter l'effet d'entraînement. On demande une surveillance policière accrue afin de prévenir les méfaits en amont. La SPVQ dit ne pas avoir de budget pour assurer une telle surveillance. Les administrateurs sont sceptiques. Un résident affirme que si la Ville inspecte les maisons et émet des avis écrits demandant des travaux de maintien comme la peinture ou le remplacement d'ardoises, elle peut aussi dédier des équipes qui offriront le nettoyage des graffitis. C'est, selon ce dernier résident, la responsabilité de la Ville de gérer les graffiteurs. On demande une action. Une citoyenne propose d'organiser un partenariat entre les artistes muraux et les graffiteurs et de leur dédier un mur.

- Une citoyenne souligne que si le 311 est le mécanisme de la gestion de la plainte, ce service doit devenir la pierre angulaire permettant aux citoyens de déposer des requêtes qui seront acheminées et traitées rapidement par la Ville.

- Une résidente de la Colline parlementaire demande davantage de panneaux indicateurs de vitesse dans son secteur (30 km/h).

Elle revient également avec une préoccupation de circulation intense sur la rue Wilfrid-Laurier lorsque Grande-Allée devient piétonne. Elle suggère à nouveau de fermer clairement l'accès à partir de Claire-Fontaine et de détourner la circulation vers le nord, soit vers René-Lévesque et Jacques-Parizeau.

- On demande d'apporter une attention particulière à la rue Garneau et à la gestion des déchets sur cette rue.

## 8. Explications du processus d'élections

### •Présentation du déroulement des élections

Mme Saint-Pierre, présidente d'élection (*résolution 23-02-05*), décrit brièvement le rôle du conseil de quartier et les mandats qui lui sont confiés.

Les mandats échus en 2024 sont ceux de mesdames Andréanne Bernier, Claudia Bennicelli pour les postes réservés à la gent féminine, messieurs Jocelyn Gilbert, Mathieu Laroche-Casavant, pour les postes réservés à la gent masculine, et François Lefebvre, au poste neutre.

Les postes à pourvoir au conseil d'administration sont au nombre de 6 :

2 postes élus de deux ans, réservés à la gent féminine  
3 postes élus réservés à la gent masculine, dont deux postes seront pour une durée de deux ans et un poste, pour un an.  
1 poste neutre d'un an.

### •Appel de candidatures

Les candidatures reçues permettent de combler les postes à pourvoir.

François Lefebvre dépose sa candidature au **poste homme d'une durée d'un an.**

Jocelyn Gilbert et Mathieu Laroche-Casavant déposent leur candidature aux **deux autres postes réservés à la gent masculine.**

Claudia Bennicelli et Marie-Laure Le Duff déposent leur candidature aux **postes réservés à la gent féminine.**

**Il n'y a pas de candidature pour le poste neutre. Ce poste pourra être coopté lors de la prochaine assemblée.**

Toutes les candidatures sont complètes, conformes et ont reçu les 10 appuis requis.

**Le scrutin n'est pas nécessaire.**

**RÉSOLUTION-CA-25-04-07-04: Nominations et élection des administrateurs.**

**Il est résolu d'accepter les candidatures soumises selon les règlements de la Ville.**

**PROPOSÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**11. Levée de l'assemblée à 21h26.**

PROJET